

our d'horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SILLON



P 4 Administration communale

Bibliothèque



P 12

Social

La Grand Garde



P 24

Du côté de l'école



sommaire

éditorial3

Commune

la vie du conseil4

cartes journalières CFF & ABS présente son tout nouveau service8

congrès mondial d'écologie sonore9

le service des contributions à votre disposition10

Social

le Foyer Les Collombeyres en vacances12

lieu d'accueil et de rencontre pour les aînés13

nos nonagénaires 201214

vente-échange Saillon-Leytron15

Culture, loisirs et culte

la bibliothèque fête ses 20 ans16

mérite sportif 201120

la richesse des sociétés locales21

fanfare La Grand Garde – École de musique22

Du côté de l'école

billet du directeur24

école bouge !25

fête de l'asperge & ABS à l'école26

notre année d'échange au Québec & une année exceptionnelle! 27

Dernière page

au fil des mois et des saisons28



éditorial

Bienvenue à bord

Rassurez-vous, je ne me transforme pas en capitaine au long cours pour ce numéro d'été et Saillon ne revient pas à l'époque où sa plaine était un vaste marécage...

Non, c'est tout simplement en ces termes que notre chauffeur nous a accueillis le 29 mai dernier pour la traditionnelle sortie des aînés. Plus de cent personnes, les plus jeunes 70 ans à peine, le plus âgé, notre doyen, Monsieur Henri Putallaz, 97 ans.

Aoste, son histoire, son marché, sa gastronomie nous ouvrait ses portes sous un soleil radieux qui a assoiffé plus d'un.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité et du partage m'a permis, une fois de plus, de constater le dynamisme, l'énergie, la gaieté communicative des jeunes et des moins jeunes aînés de notre village.

Certes l'air du Valais en général et de Saillon en particulier y est certainement pour beaucoup. Notre village, de par la richesse de ses sociétés locales et aussi par l'engagement personnel au profit de la collectivité offre un cadre propice à l'épanouissement de chacune et de chacun. Nos nonagénaires en sont les exemples vivants.

Les nombreuses personnes qui choisissent Saillon chaque année pour s'y établir ou simplement pour nous visiter et apprécier notre bourg, nos bains, nos vins, nos asperges et encore le sentier des vitraux, la passerelle à Farinet, la Via Farinetta..., mélange subtil entre saveurs et traditions, contribuent également à faire de Saillon un village où il fait bon vivre.

Bienvenue chez nous !

*votre présidente,
Alba Mesot*



▲ Sortie des aînés

Notre doyen, M. Henri Putallaz ▶

la vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil communal de décembre 2011 à juin 2012. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- la rencontre des nouveaux citoyens, la promotion civique et la remise d'un mérite sportif à Madame Tania Faiss-Diem (21 janvier)
- une soirée, en compagnie du Conseil de Fondation du Foyer les Collombeyres, pour le départ à la retraite de Monsieur Florian Boisset (17 février)
- l'assemblée de la Fondatrice du Foyer les Collombeyres (27 mars)
- la réception des nonagénaires (21 avril)
- la rencontre avec les aînés (29 mai)
- l'assemblée primaire du 18 juin pour l'approbation des comptes 2011 de la municipalité.
- l'assemblée bourgeoise du 18 juin pour l'approbation des comptes 2011 de la bourgeoisie.

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Administration générale

- Analyse et décision de notifier une amende pour non-dépôt de papiers (13 décembre)
- Décision d'informatiser les bureaux de vote pour le dépouillement partiel du vendredi (31 janvier)
- Décision d'octroyer à tous les collaborateurs communaux cinq semaines de vacances jusqu'à 49 ans et six semaines dès 50 ans (31 janvier)
- Organisation des bureaux de vote pour les votations fédérales du 11 mars et du 17 juin (31 janvier, 8 mai)
- Décision d'accorder le droit de cité, après analyse des dossiers et auditions, à MM. Chuk Yin Vincent Chung et Chuk Yu André Chung (13 mars)
- Décision d'engager Mlle Natacha Jovanovic de Charrat comme stagiaire MPC (Maturité Professionnelle Commerciale) pour l'année scolaire 2012/2013 (27 mars)

Bureau communal Vacances d'été

Nos bureaux seront fermés du :

lundi 30 juillet 2012 à 07h30

au lundi 6 août 2012 à 07h30

L'équipe communale vous souhaite un excellent été.



© lindaphoto.ch

- Prise de connaissance de la réussite des examens de la Conférence suisse des impôts par notre collaborateur, M. Grégory Thurre et de sa nomination à la fonction de président de la commission technique de l'Association des responsables fiscaux des communes du Valais romand (10 avril, 22 mai)
- Prise de position sur la demande d'inhumation de personnes non domiciliées (8 mai)
- Prise de connaissance du rapport d'audit commenté par les auteurs, MM. Marcel Magnenat et Jean-Louis Clerc (22 mai)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 18 juin 2012 (22 mai)

Sécurité publique

- Prise de connaissance des résultats de la pose de radar préventif au Ch. du Midi : vitesse moyenne de 33km/h sur 1200 véhicules ; au Ch. de la Pommeraie : vitesse moyenne de 32km/h sur 477 véhicules ; à la route des Troeys : vitesse moyenne 39km/h sur 2220 véhicules (13 décembre, 17 janvier)
- Décision, sur proposition de la Commission Intercommunale du Feu, d'obliger d'équiper tous les nouveaux immeubles privés et publics d'un tube de sécurité « Safos » (17 janvier)
- Décision de mettre un terme, suite à la cessation de son activité, à l'autorisation d'exploiter délivrée à Mme Carla Abreu Almeida pour l'exploitation de la cantine du FC Saillon (17 janvier)
- Autorisation octroyée à la Boucherie Vouillamoz-Carron pour l'ouverture de leur commerce le dimanche (31 janvier)
- Décision, dans le cadre de la mise en place de l'autorité de protection des 2 Rives, de ne pas mettre à disposition les données informatiques de notre contrôle des habitants (14 et 28 février)
- Autorisation octroyée au Vélo-Club Excelsior de Martigny pour emprunter les routes communales à l'occasion du 46ème Prix Valloton du 1er avril 2012 (31 janvier)
- Prise de connaissance des comptes 2011 du CSIB des 2 Rives présentant un excédent de charges de Fr. 372'796.65 et les accepte, la part de Saillon se montant à Fr. 86'861.65 (24 avril)
- Prise de connaissance de la démission de M. Stéphane Luisier de son poste d'officier du service du feu et de son remplacement par M. Lucien Cottier (24 avril)

Enseignement et formation

- Engagement de Mme Elisabete Rosa Do Nascimento en qualité de concierge auxiliaire (13 décembre)
- Décision de mandater le Bureau Moret & Associés SA pour la création de l'accès au centre scolaire et à la crèche Les Tapagoilles (28 février)
- Adjudication à Sola Didact SA de mobilier pour le centre scolaire et à Alder + Eisenhaut AG, de matériel pour la salle de gymnastique (8 mai)
- Nomination de Mmes Heidi Cox au poste de maîtresse enfantine à temps partiel, Agnès Farquet pour 3 heures GNT (généraliste non titulaire) et 4 heures de soutien et Aline Chevalley pour 3 cours ACM (22 mai)

Culture, loisirs et culte

- Décision de fêter les 20 ans de notre bibliothèque dans le cadre de la manifestation de Lez'arts sur la muraille qui sera, pour l'occasion, avancée au week-end des 23 et 24 juin (13 décembre)
- Décision d'attribuer à Mme Tania Faiss-Diem, le mérite sportif 2011 pour son titre de championne du monde de sa catégorie en duathlon (17 janvier)
- Constitution d'un groupe de travail pour le réaménagement de notre columbarium : Mmes Jacqueline Pecaut, Alba Mesot et MM. Charly Broccard et Nicolas Luisier (17 janvier)
- Prise de connaissance de l'obtention du label BiblioValais Excellence de notre bibliothèque ainsi que du rapport annuel (31 janvier)
- Décision de soutenir l'édition et la publication d'un livre de M. Henri Thurre Les Domaines de la Sarvaz (14 et 28 février)
- Autorisation octroyée à Mmes Véréne Hirt et Valérie Schwitter Thétaz pour l'organisation, le 8 septembre 2012, d'un marché artisanal dans le Bourg (27 mars)
- Décision de soutenir l'édition du nouveau livre de M. Pascal Thurre La Grande Ardoise (27 mars)
- Prise de connaissance de la pétition signée par 79 jeunes pour la remise en activité du skate-park (27 mars)

> la vie du conseil

- Mise en place d'un groupe de travail emmené par le conseiller Thurre soutenu par le Bureau Stéphane Bessero, mandaté, pour l'harmonisation de la signalisation de nos chemins touristiques (14 février, 27 mars)
- Adjudication à l'entreprise Les Jardins du Paradis à Saillon, la fourniture de plantes et le soutien aux employés des travaux publics, pour l'aménagement nature au Pont de la Salentze (24 avril)
- Prise de connaissance de l'organisation, par la fanfare des aînés du Valais romand Les Gars du Rhône de leur 20ème anniversaire le 9 septembre 2012 à Saillon (8 mai)
- Approbation des comptes 2012 de la paroisse catholique présentant une perte de Fr. 6820.50 (22 mai)

Prévoyance sociale

- Décision de participer à hauteur de Fr. 20.00 par jour et par pensionnaire au placement de résidents de Saillon au Foyer de jour « Les Moulins » à Fully (17 janvier)
- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (31 janvier, 14 février, 13 mars, 10 avril, 22 mai)
- Décision de soutenir le projet présenté par les collaboratrices de la crèche et U.A.P.E. pour fêter le 1er anniversaire des Tapagoilles le 9 juin 2012 (14 février)
- Prise de connaissance du rapport d'activité 2011 d'ADOM (Association pour le maintien à domicile) (13 mars)

Trafic

- Adjudication, dans le cadre de l'aménagement des routes de plaine, du mandat d'ingénieur au bureau Atib SA pour la réalisation des routes des Sautes, du Grand-Clos, du Clos, du Traux, du Vieux-Pont, du chemin du Midi et de la Grand-Garde (13 décembre)
- Analyse et détermination sur l'appel à contribution concernant la création du Chemin de l'Amadou (13 décembre, 17 janvier, 14 février)
- Analyse et détermination sur les oppositions et remarques relatives aux routes du Traux, du Vieux-Pont, du Clos et Ch. du Midi (17 et 31 janvier)

- Adjudication au bureau Stéphane Bessero du mandat d'abornement des routes de plaine (17 janvier)
- Prise de connaissance du rejet par la Tribunal Cantonal des recours d'une entreprise non-adjudicataire dans le cadre des routes de plaine (17 janvier)
- Décision de supprimer les Stop pour une priorité de droite dans la zone agricole, le long des rues Marais Neufs et Grand Clos ainsi qu'à La Traverse de la Step (28 février)
- Prise de connaissance, de l'adjudication par le département cantonal des transports, de l'équipement et de l'environnement du mandat d'ingénieur civil à SD Ingénierie Dénériaz & Pralong Sion SA pour les travaux d'assainissement du viaduc de la route 72 Saillon-Saxon (27 mars)
- Prise de connaissance de la décision du département cantonal des transports, de l'équipement et de l'environnement d'adjuger les travaux de revêtements bitumineux de la route 71 entre le giratoire des Virottes et Les Moilles à l'entreprise Dénériaz SA à Sion (10 avril)
- Décision d'accepter la proposition de l'Etat du Valais concernant la répartition des coûts des travaux prévus sur la route 72 soit l'assainissement complet de l'ouvrage de franchissement de la route cantonale, du Rhône, de l'autoroute et de la voie CFF représentant un montant de Fr. 268'645.- pour notre commune, soit le 36,7% du 30% (24 avril)

Protection et aménagement de l'environnement

- Analyse et détermination sur le dossier de construction d'habitats groupés déposé par Mme Fabienne Pitonzo-Fornallaz aux Troeys (13 décembre, 27 mars, 10 et 24 avril)
- Décision de préavis favorablement la demande de Schwab Fleurs SA pour la construction de 4 tunnels horticoles à La Cleusetta (17 janvier)
- Analyse et détermination sur le dossier de construction de la place médiévale et du parking couvert (17 janvier, 14 février)
- Adjudication au Bureau CSD Ingénieurs SA à Sion du mandat de mise à jour de la carte des dangers eau Salentze (17 janvier)

- Autorisation octroyée à M. Mario Cénére pour la construction de cinq villas contiguës En Lydésoz (14 février)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Pierre-Yves et Stéphanie Tissières pour la fermeture du balcon de leur appartement au Grand-Clos, à M. Yvon Chambaz pour la construction d'un immeuble de 3 appartements au Grand-Clos (28 février)
- Analyse du dossier de construction de huit appartements Vers le Bourneau, déposé par M. Olivier Cheseaux (17 janvier, 14 et 28 février, 10 et 24 avril)
- Adjudication au Triage forestier des deux rives, de la coupe d'arbres le long du Rhône (28 février)
- Autorisations octroyées à Panaimmob CBS pour la construction d'une habitation individuelle avec cabane de jardin aux Vernayaz, à M. et Mme Maurice et Anne-Marie Dussex pour la transformation et surélévation de leur habitation au Clos d'Avau, à M. et Mme Lionel et Stéphanie Jacquier pour la transformation et l'agrandissement de leur habitation existante au Clos avec panneaux solaires, à M. Luc Torrent pour l'installation d'un jardin d'hiver non chauffé au Pont du Traux (13 mars)
- Prise de connaissance du rapport d'activité 2011 du Groupe de Spéléologie Rhodanien (GSR) en charge de la gestion de notre grotte du Poteux (13 mars)
- Prise de connaissance du remplacement de M. Yann Clavien par Mme Michèle Burgener au poste de biologiste de l'arrondissement forêts et paysage du Bas-Valais (10 avril)
- Autorisation octroyée à M. Antoine Roduit pour la construction d'une piscine enterrée (8 mai)
- Autorisation octroyée à Pinheiro Machado Cristina et Dos Santos Fernando pour la construction d'un jardin d'hiver non chauffé au Pont du Traux (22 mai)

Finances et impôts

- Planification, analyse et approbation des comptes 2011 de la municipalité et rapport de l'organe de contrôle (31 janvier, 24 avril, 22 mai)
- Prise de connaissance de la décision du Service cantonal des finances qui a désigné M. Roland Pannatier comme taxateur fiscal des salariés de notre commune en remplacement de M. Steve Follonier (27 mars)

Services économiques

- Prise de connaissance de l'homologation par le Conseil d'Etat, en séance du 7 décembre 2011, des plans du cadastre viticole et des secteurs d'encépagement (17 janvier)
- Adjudication au Bureau de travaux et d'études en environnement BTEE SA à Liddes du mandat d'étude préliminaire du réseau écologique OQE (13 mars)
- Prise de connaissance du rapport du groupe d'experts externe de la 3ème correction du Rhône concernant les projets alternatifs des communes pour le tronçon Chip-pis/Martigny (13 mars)

Service de la voirie

- Analyse et détermination sur différentes réclamations en lien avec les taxes des commerces (17 janvier, 28 février)

Service des eaux usées

- Adjudication de flotteurs de sécurité pour avertissement de débordement à l'entreprise Grichting et Valtério Electro SA à Collombey (17 janvier)
- Adjudication, dans le cadre de l'optimisation de la STEP, du mandat d'ingénieur au Bureau BG Ingénieurs Conseils SA à Sion (8 mai)

Bourgeoisie

- Planification, analyse et approbation des comptes 2011 de la bourgeoisie et rapport de l'organe de contrôle (31 janvier, 24 avril, 22 mai)
- Décision d'accepter la servitude de canalisation grevant la parcelle bourgeoise No 5001 en faveur de la parcelle No 1736, propriété de M. Bernard Bressenel (10 avril)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 18 juin 2012 (22 mai)

cartes journalières CFF

renseignements:

www.saillon.ch

027 743 43 00

Compte tenu du succès des cartes journalières CFF engendré durant la première année, le Conseil communal a décidé de continuer de mettre à la disposition de nos habitants deux cartes journalières au prix de

Fr. 35.– l'unité

Chômage

Inscription des demandeurs d'emploi auprès des Offices régionaux de placement (ORP) dès le 1er avril 2012

Le Grand Conseil valaisan a approuvé lors de la session du mois de septembre 2011 la nouvelle loi concernant la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre le canton et les communes (RPTII). Cette nouvelle loi est entrée en vigueur au 1er janvier 2012.

Une modification importante concerne l'inscription des demandeurs d'emploi à l'assurance-chômage. En vertu de cette législation, les demandeurs d'emploi doivent se rendre, à partir du 1er avril 2012, à l'Office régional de Placement de leur région de domicile pour procéder à l'inscription à l'assurance-chômage.

Cette activité est désormais réalisée dans les cinq ORP du canton, à savoir Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey.

Pour notre commune, l'office régional de placement compétent est celui de Martigny.

Vous devez vous annoncer à l'Office régional de placement le plus tôt possible, mais au plus tard le premier jour pour lequel les indemnités de chômage sont demandées.

Lors de l'inscription au chômage, les documents suivants seront à présenter :

- carte AVS
- permis de séjour pour les étrangers
- lettre de congé
- document d'identité
- curriculum vitae
- certificat de travail
- copie des recherches d'emploi effectuées avant votre inscription au chômage
- permis de conduire et autres permis

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site internet www.espace-emploi.ch ou contacter votre office régional de placement.

*Pour l'administration communale
Jessica Thurre*

ORP Martigny

Rue du Collège 5
1920 Martigny
Tél. : 027 606 92 21
Fax : 027 606 92 22

orpmartigny@admin.vs.ch

Lundi au vendredi de
08h00 - 12h00 et
de 13h30 à 17h00

congrès mondial d'écologie sonore



Le 2ème Congrès mondial d'écologie sonore aura lieu du 17 au 19 août 2012 à la Saline Royale d'Arc et Senans, France et du 19 au 24 août à Saillon et à la Vidondée à Riddes.

La première édition s'est déroulée en 1996 à l'Abbaye de Royaumont, en Île de France.

La nouvelle édition va réunir une soixantaine de contributeurs venant des cinq continents et représentant une vingtaine de disciplines réunissant chercheurs, philosophes, universitaires, artistes, compositeurs, musiciens, architectes, paysagistes, théoriciens et praticiens de différents horizons portant en commun leur attention sur une **recherche de qualité sonore à donner à l'environnement**.

Au-delà de la protection contre le trop de bruits et de la préservation phonique des milieux de vie, il sera question de la prise en compte de la dimension sonore dans l'aménagement des territoires et la création des nouveaux habitats, dans le temps de la quotidienneté.

L'ensemble du programme, les performances, installations, concerts sont ouverts à tout le monde et libre d'accès. Les propos qui seront tenus, comme les musiques jouées, sont

accessibles à tous ceux qui souhaitent découvrir, savoir et agir avec exigence dans un domaine : - l'environnement sonore quotidien - qui concerne tout le monde.

Assistez à l'inauguration du Congrès le 19 août à 17h à la Maison Stella.

Soyez nombreux à accueillir les participants qui parfois seront venus de très loin.

Les 20 - 21 - 23 et 24 août, de 14h à 15h, l'émission *Musiques en Mémoire* de Jean-Luc Rieder sera réalisée à la Maison Stella et diffusée en direct sur l'antenne de **ESPACE 2**. Vous êtes tous conviés à participer à l'émission.

Consultez le programme complet sur www.architecturemusiqueecologie.com

CONGRÈS MONDIAL D'ÉCOLOGIE SONORE #2
WORLD ACOUSTIC ECOLOGY CONGRESS #2
CONGRESSO MONDIAL DE ECOLOGIA SONORA #2



Pierre Maréchal Roberto Barbanti Peter Streiff Jean-Marie Rapis Guillaume Billaux
www.architecturemusiqueecologie.com production@architecturemusiqueecologie.com

le service des contributions à votre disposition



Le Service des contributions de notre commune a pour tâches principales :

- La tenue des registres d'impôts
- La réception des déclarations d'impôts des personnes physiques
- Les taxations en collaboration avec la commission communale d'impôts
- L'établissement des bordereaux d'impôts

Notre administration travaille en étroite collaboration avec les différents départements du Service cantonal des contributions (SCC).

En quoi le service des contributions peut-il vous être utile ?

Déclarations d'impôts

Notre administration renonce à remplir les déclarations d'impôts. Cependant, nous restons à votre disposition pour vous renseigner sur toutes les rubriques de votre déclaration fiscale. Il n'y a pas de question inutile ou « bête » ; n'hésitez pas. Nous vous faisons profiter de notre expérience pour vous aider au mieux.

Je parle d'aide, car si notre mission est de notifier des bordereaux d'impôts et de suivre l'encaissement de ces derniers, notre rôle est également de renseigner et conseiller nos contribuables.

Calcul d'impôts

Si vous souhaitez avoir une estimation ou une projection de vos impôts sur le revenu et la fortune, nous pouvons effectuer les calculs et vous fournir les répartitions Canton-Commune-Confédération.

Tranches d'impôts

Il convient d'être attentif dans les situations suivantes :

- arrivée à Saillon
- début de l'activité lucrative
- changement d'état civil (mariage, veuvage, divorce)
- départ à la retraite
- baisse ou hausse du revenu d'au moins 20%
- frais d'entretien d'immeuble importants





Si vous êtes dans une de ces situations, il serait utile de venir nous consulter afin de recalculer vos tranches d'impôts.

Si votre déclaration ne fluctue que faiblement année après année, vous n'avez pas besoin de vous soucier de l'exactitude de vos tranches d'impôts. Dans le cas contraire, ayez un regard attentif.

Prestations en capital

On parle de prestations en capital lors de retrait de 2^{ème} pilier et de 3^{ème} pilier (assurance liée ou 3^{ème} pilier A). Ces prestations sont imposées séparément des autres revenus et le taux d'imposition est réduit (1/5).

Exemple:

Monsieur A souhaite retirer de sa caisse de pension la somme de Fr. 100'000.-. L'argent est crédité sur son compte le 1^{er} mai 2011.

Solution:

L'impôt est dû l'année fiscale au cours de laquelle l'argent a été versé, en l'occurrence il sera taxé sous l'année fiscale 2011. Monsieur A devra indiquer dans sa déclaration d'impôts 2011 qu'il a retiré Fr. 100'000.- de 2^{ème} pilier. Dans le courant de l'année 2012, il recevra un bordereau communal de Fr. 2400.-.

Les impôts Canton-Commune-Confédération n'interviendront que l'année suivante ; prévoyez l'argent nécessaire au paiement de ces impôts. Souvent, on constate que l'argent est entièrement injecté dans l'acquisition d'un propre logement et que l'on a oublié de penser aux aspects fiscaux.

Impôts spéciaux

Par impôts spéciaux, on entend les gains de loterie, les gains immobiliers, les impôts sur les successions et donations.

Notre service se tient à disposition pour vous renseigner sur les procédures fiscales et pour évaluer vos impôts.

Valeurs locatives et fiscales

Ces valeurs sont fixées par notre commune en collaboration avec le SCC. Nous pouvons vous les indiquer mais aussi vous expliquer comment elles ont été définies.

Contentieux

Le suivi des débiteurs et du contentieux n'est pas du ressort du service des contributions mais du service des finances géré par le secrétaire communal, M. Boris Clerc.

Si vous recevez votre bordereau d'impôts et que vous constatez que vous ne pourrez pas vous acquitter du solde dû, vous avez la possibilité de nous demander un délai de paiement sur lettre écrite ou e-mail à secretaire@saillon.ch. Il conviendra d'indiquer :

- une proposition de paiement, en 2, 3 ou 4 mensualités par exemple
- la date du versement de la première mensualité

A réception de votre courrier, nous analyserons votre demande et vous recevrez une réponse écrite de notre part. En cas de réponse positive, nous bloquerons la procédure d'encaissement et vous recevrez mensuellement vos bulletins de versement selon l'arrangement accordé. Attention, il convient de respecter rigoureusement ce dernier, faute de quoi la procédure d'encaissement sera réactivée et il n'y aura plus de possibilité d'arrangement.

Par égalité de traitement vis-à-vis des personnes qui payent dans les délais légaux, vous serez soumis aux intérêts de retard. Un décompte sera établi lorsque votre créance sera soldée. Dans tous les cas, une prolongation du délai de paiement n'est pas accordée pour des mensualités supérieures à 12 mois.

N'attendez pas d'être au 2^{ème} rappel ou en poursuites pour nous contacter, cela vous évitera des frais inutiles.

Fiduciaires

Les fiduciaires se tiennent à votre disposition pour remplir vos déclarations d'impôts et prendre en charge vos dossiers fiscaux.

Sites internet

Vous trouverez sur notre site internet www.saillon.ch, rubrique Guichet d'information – Impôts, toutes les informations utiles en lien avec les impôts. Loi fiscale, formules, calcul d'impôts, etc.

Grégory Thurre
Responsable du Service des contributions

le Foyer Les Collombeyres en vacances



Il fait très chaud cet après-midi du mois de juin 2011. Le thermomètre a atteint et dépassé les quarante degrés. Il ne me faut que sept minutes de trajet en voiture depuis mon domicile jusqu'à mon travail, mais l'air est si suffocant que j'ai l'impression de me trouver dans un four et je transpire abondamment. Je dois prendre mon service de l'après-midi et j'appréhende de travailler dans ces conditions extrêmes.

A mon arrivée dans la salle de séjour de l'EMS, quelque chose d'inusite attire mon attention.

Tout est sombre, les fenêtres et les stores sont fermés pour garder le peu de fraîcheur du matin. La clim marche au maximum. Dans la pénombre, au milieu de la salle de séjour, j'aperçois une piscine improvisée. Autour d'elle, des pensionnaires en chaise roulante qui trempent les pieds. Certaines tapotent des pieds comme lorsqu'on est au bord de l'eau. Je lis sur leurs visages une expression de bien-

être et de détente. Elles sirotent un jus de fruits frais, histoire de ne pas se déshydrater par de telles chaleurs.

Je lance au milieu de la salle : « Eh bien, on se croirait en vacances au bord de la mer, il ne manque plus que les cocotiers et le bruit des vagues. »

En effet, l'animatrice du jour a déniché dans le coffre d'une collègue, une piscine pour enfants, dans la voiture d'une autre une pompe à vélo. Avec l'aide de ses collaboratrices, elle a gonflé le bac, l'a rempli d'eau tiède et a ajouté de l'huile à l'essence de lavande. Elle a ensuite invité les pensionnaires qui le désiraient à tremper leurs pieds dans l'eau.

Les vacances sont un temps béni et tant attendu par le personnel soignant. Enfin on peut se reposer, se ressourcer, se dépayser vers les mers chaudes, dans des lieux toujours plus éloignés comme l'indiquent les cartes postales qui arrivent au foyer : Argentine, Lybie, Egypte, Thaïlande et j'en passe. Les chanceuses reviennent fraîches et bronzées, racontant leurs aventures et leurs souvenirs. Mais pour la plupart de nos grand-mères les vacances n'existaient pas. La vie était dure, les familles nombreuses et le travail ardu. Pas de temps ni de moyens pour partir en vacances. Les voyages se limitaient vers les cantons ou les pays limitrophes. Un pèlerinage à Lourdes, la France ou l'Italie. Certaines ne sont jamais sorties de leur Valais natal. Bien souvent je me suis demandée « : Comment faisaient-elles pour endurer tout cela ? »

Le parfum de lavande embaume la pièce et cela nous rappelle les champs violets qui sentent bon le Sud de la France. Dans le panier de l'animatrice il y a plusieurs flacons d'huiles essentielles qui sont thérapeutiques et servent à faire des massages. La lavande par exemple est antiseptique, cicatrisante et agit contre les maux de tête. Le romarin stimule la circulation, soulage les douleurs et la fatigue musculaires. Les agrumes sont toniques et revigorants. L'huile d'amande douces est anti-inflammatoire, calme les irritations et est nourrissante. Quant à l'huile d'olives, elle est désinfectante cicatrisante et calmante. La diffusion odorante de ces essences a également un bienfait sur le moral.

Je m'en vais à mes occupations, le cœur léger. Oui, je suis contente de travailler dans cet EMS qui est un vrai lieu de vie, où la personne âgée est le centre de notre intérêt et de notre sollicitude. Les initiatives sont encouragées, la motivation soutenue. Les dons de chaque collaboratrice sont mis en valeur. Bravo l'équipe d'animatrices.

lieu d'accueil et de rencontre pour les aînés



Un Centre de jour a ouvert ses portes début 2012 à Fully. Baptisée «Le Moulin», construction à la fois sobre et originale, la nouvelle infrastructure dispose d'une capacité de 15 places d'accueil de jour. Cette nouvelle prestation de maintien à domicile est destinée prioritairement aux habitants des communes de Fully, Saillon, Charrat, Leytron.

«Aujourd'hui les aînés souhaitent pouvoir rester chez eux et vivre en autonomie le plus longtemps possible, explique le directeur Yves Morel. Autrefois les familles assuraient leur prise en charge, mais aujourd'hui elles ne sont plus leur unique recours. La modification de la structure familiale, l'éloignement géographique parents-enfants, le vieillissement de la population – il n'est pas rare de voir des retraités confrontés à la nécessité de s'occuper de leurs parents – la multiplication des pathologies liées à l'âge

(Alzheimer, Parkinson, etc.) sont autant d'éléments qui limitent la capacité de soutien des familles. Le maintien à domicile est donc devenu une priorité de santé publique. Le Centre de jour Le Moulin s'inscrit dans ce contexte, et propose une nouvelle forme d'aide. Non pas pour remplacer la famille, mais pour la soutenir.»

Structure ouverte en semaine du mardi au vendredi, Le Moulin accueille dans une atmosphère familiale et apaisante des personnes présentant des limitations liées à leur âge et/ou qui souhaitent rompre avec la solitude. Les activités proposées permettent d'entretenir les capacités et de maintenir l'autonomie. Les journées sont ainsi rythmées par la préparation d'une partie du repas ou d'une collation, des jeux, du chant, parfois des ateliers thématiques comme l'aquarelle, la gym, sorties, etc. Les activités se déroulent en groupe ou de manière individuelle, selon les besoins et les envies des personnes. «Nous souhaitons être proches de notre culture, des activités habituellement partagées en société, explique le directeur. Le partage du repas, proposé à midi, répond bien à cette attente.»

Une politique de tarif unifiée a été mise en place par les quatre communes partenaires. Dans ce cadre, Saillon offre pour ses habitants une contribution de 20 francs par jour d'accueil.

Informations pratiques

- Horaires / Le Centre de jour Le Moulin est ouvert 4 jours par semaine, du mardi au vendredi, de 9 à 17 heures. Le nombre de jours d'accueil hebdomadaire est déterminé pour chaque personne individuellement en fonction de ses besoins. Les aînés peuvent également participer uniquement au repas de midi (15.-).

- Prix / 70 francs par jour, un montant qui comprend le repas de midi, l'animation et tous les autres frais d'accueil. Une aide peut être apportée par les prestations complémentaires, selon la situation financière. (Infos auprès du bureau AVS communal) Les soins sont facturés aux caisses-maladies et le Canton en subventionne une partie.

- Transport / Le transport peut être assuré par les familles ou par Transport Handicap.

 **Centre de jour Le Moulin**
Rue des Condémines 3 – 1926 FULLY

Centre de jour Le Moulin
Rue des Condémines 3
1926 Fully
Tél. 027 746 14 51



www.foyersoeurlouisebron.ch/le-moulin

nos nonagénaires 2012

Mme Marcelle Baudin



« L'âge, dit-on, est une grâce qu'il faut mériter et non un poids qui nous écrase. »

Ce sont par ces mots que la présidente de la commune, Alba Mesot, a accueilli, le 21 avril dernier, Mmes Marcelle Baudin et Armelle Thurre et M. Alfred Porchet, nonagénaires de l'année 2012.

Fêter ses 90 ans est un bel anniversaire.

90 ans de souvenirs gais ou douloureux, de durs labeurs, d'enthousiasme ou parfois de désespoir, mais aussi et surtout de bons moments partagés et la satisfaction du devoir accompli.

Le conseil communal et le pouvoir judiciaire ont partagé, à cette occasion, un moment privilégié empreint de convivialité et ont pu écouter les jubilaires se remémorer les événements qui ont marqué leur parcours.

A eux trois, ils représentent le Saillon d'aujourd'hui, à savoir une population diverse et variée.

Mme Armelle Thurre



Mme Baudin, chamosarde d'origine, a fondé un foyer à Saillon avec son époux. Elle a marqué la vie saillonintze par son enthousiasme et son dynamisme. Marcelle est toujours active à travers ABS et respire la joie de vivre.

Mme Thurre, saillonintze de pure souche, a exercé la mission de sage-femme. Rigueur et sérieux étaient les mots d'ordre de sa jolie profession. Ces qualificatifs l'ont accompagnée tout au long de sa vie et sa famille peut être fière de cette maman exemplaire.

M. Porchet, attiré par le soleil et la richesse de notre terroir, est venu s'établir à Saillon il y a plus de dix ans. Il représente le développement de notre commune qui compte, chaque année, de nombreuses arrivées de personnes de tout âge et de tout horizon.

Nous associons à cet événement

Mme Simone Roduit-Crettaz, qui, pour des raisons de santé, n'a pas pu participer à cette journée. Simone, figure marquante du quartier des moulins, passe de beaux jours au foyer Les Collombeyres.

Et M. Augustin Luisier, absent le 21 avril. Augustin, que nous avons le plaisir de croiser régulièrement dans les rues du bourg où il réside, occupe ses journées à soigner ses vignes.

A tous, nous souhaitons également un joyeux anniversaire.

Administration communale

M. Alfred Porchet



vente- échange Saillon-Leytron

Un vrai succès depuis 6 ans

En avril passé, à la salle de gymnastique de Saillon, a eu lieu la 11ème édition de la vente-échange organisée par les commissions sociales des communes de Saillon et de Leytron.

Cette vente-échange consiste à mettre en vente et/ ou à acheter du matériel pour enfants de 0 à 12 ans. Elle a lieu 2 fois par année, l'automne à Leytron et le printemps à Saillon. Matériel de puériculture, literie, jeux d'éveil, jouets bébé, poussettes, trotteurs, tables à langer, vélos, chambres de bébé, tenues de sport, chaussures et vêtements, etc. font le bonheur d'un bon nombre de familles.

Ce rendez-vous printanier est attendu avec impatience de la même manière que celui qui est organisé en automne à Leytron. Les acheteurs apprécient tant la bonne tenue que le sérieux de l'organisation. Félicitations et encouragements nous sont régulièrement adressés.

Pour organiser une telle vente nous pouvons compter sur plus de 40 bénévoles qui y mettent, à chaque fois, toute leur énergie accompagnée de bonne humeur et de savoir-faire. La plupart d'entre-elles sont présentes depuis les premières éditions et demandent à revenir.

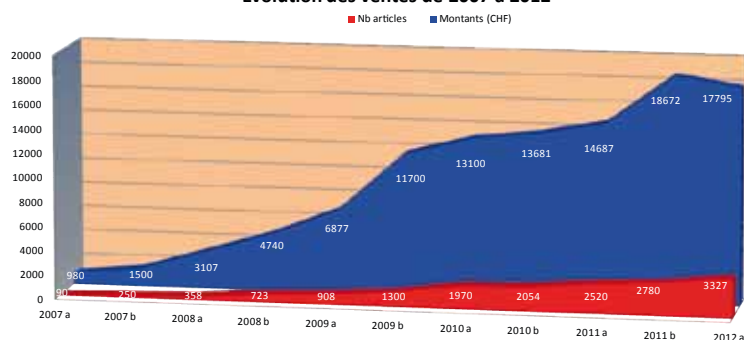
Le matériel non récupéré est transmis à « SOS, enfants de chez nous » qui le redistribue aux familles dans le besoin. Cette association nous est très reconnaissante de cette collaboration.

Il y a 6 ans, naissait la vente-échange. Si le départ a été calme, au fil des éditions, le succès a été grandissant et l'organisation a dû s'adapter à cette évolution. La preuve est là et le graphique ci-dessous le démontre, ce type de manifestation répond à un réel besoin.

Un tout grand merci à tous, clients et acheteurs fidèles de la vente d'échange ainsi qu'à tous les bénévoles sans lesquels, cette vente ne pourrait pas se faire.

*Isabelle Terrettaz
pour la Commission des Affaires Sociales*

Vente échange Leytron - Saillon
Evolution des ventes de 2007 à 2012



la bibliothèque fête ses 20 ans



En 1990, sous la présidence de Monsieur Marcellin Fumeaux un projet de fonctionnement est élaboré. Un budget de CHF 25'000.- est alors attribué et réparti sur l'achat des documents, la charge salariale et les frais généraux.

Le 14 septembre 1991, la bibliothèque ouvre ses portes à la population de Saillon. Elle compte alors 4'000 livres dont 1'500 mis à disposition gratuitement par la Bibliothèque pour Tous de Lausanne et ceci pour une durée de 5 ans. Cela donne la possibilité de présenter au public un nombre conséquent de livres et d'étoffer les rayons tout en préparant les futurs achats.

Au fil du temps, ce lieu de culture accueille de plus en plus de personnes et l'acquisition de nouveaux livres devient une nécessité. L'administration communale décide alors d'octroyer un budget annuel fixe, afin de répondre au besoin de ses lecteurs. Ce budget permet l'acquisition de quelques 300 livres par année.

De 1999 à 2004 la bibliothèque déménage dans les locaux du foyer des Collombeyres pour regagner par la suite le bâtiment scolaire.

fonctionnement

Son contenu

La bibliothèque met à la disposition de ses lecteurs environ 8'000 livres classés par catégorie d'âge.

- Adultes - Jeunes
- Adolescents
- Enfants

Dans ses rayons vous y trouvez des romans, des biographies, des documentaires, des albums pour enfants ainsi que des bandes dessinées. Le renouvellement de ses collections se fait chaque année.

*J'aime la bibliothèque de Marie-Jo car elle nous accueille avec un sourire jusqu'aux oreilles.
Thibaud*

*J'aime la bibliothèque car Marie-Jo est la plus gentille des bibliothécaires du monde.
Erine*

J'aime aller à la bibliothèque car j'aime les livres, les livres apprennent la lecture et Marie-Jo est sympa.
Anacé

1. son service de prêt

Chaque lecteur peut emprunter 4 livres et ceci pour une durée d'un mois avec la possibilité d'obtenir une prolongation des délais.

L'inscription et la location des livres sont entièrement gratuites.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi : 16 h 00 – 18 h 30
- Mercredi: 19 h 00 – 20 h 30
- Vendredi: 16 h 00 – 18 h 00

En cas de retard dans les retours, une amende de CHF 1.50 par semaine est perçue.

J'aime la bibliothèque car Marie-Jo est la meilleure bibliothécaire de Saillon.
Josatan

J'aimerais que la bibliothèque soit plus grande parce que je croque dans les livres et j'aime Marie-Jo.
Arletien Gay

collaboration

En tant que responsable, la collaboration avec les sociétés locales est très importante. De quelle manière une bibliothèque peut-elle collaborer avec des sociétés, me direz-vous ? Simplement, en mettant sur pied des expositions ludiques et didactiques....

En voici quelques une:

- La Patrouille des Glaciers
- Les champignons de nos régions
- Le Moyen Age
- Les rapaces
- Van Gogh
- Le Sud

Des thèmes importants de notre société sont traités lors de conférences organisées à la bibliothèque :

- Les dangers d'internet
- Vivre son anxiété au quotidien
- Comment accompagner une personne en fin de vie
- Conférence avec l'écrivain et philosophe Alexandre Jollien
- Soirées de présentation dédiées aux auteurs saillonins



Pour moi la bibliothèque c'est un moment de calme pour lire des livres et aussi pour apprendre.
Dolphine

Mais mon penchant Marie-Jo est vraiment sage et de plus, les livres sont très bien l'adonne!
Kévin

Pour moi la bibliothèque c'est lire et choisir des livres. J'aime quand M. Louis nous lit des histoires.
Lamy Giroud

> la bibliothèque fête ses 20 ans



J'aime la bibliothèque car Marie-Jo est la plus gentille des bibliothécaire que je connaisse
Cloilde

J'aime la bibliothèque car les livres sont passionnant. J'aimerais aller à la bibliothèque plus souvent.
Richard Bhasan

Pour moi, la bibliothèque c'est un endroit de silence. J'aime la bibliothèque car Marie-Jo est gentille
Benjamin

Pour moi la bibliothèque c'est un lieu de silence et j'adore ça
Fatima n.m

J'aime beaucoup lire les livres de la collection des petites poules.
Christian

La collaboration avec l'école est vitale car c'est souvent là que débute l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Et pour ce faire, les institutrices et instituteurs l'ont bien compris. A chaque exposition présentée à la bibliothèque, toutes les classes viennent la visiter et participent à des tâches ludiques et didactiques. C'est également de cette façon que les enfants découvrent pour la première fois ce lieu de savoir et de connaissance. Mais pour eux c'est également un lieu de rencontre et de partage.

Ils sont les piliers de cette bibliothèque. Ils viennent y chercher des informations mais également des rêves. Qui mieux que les livres peuvent répondre à leur imagination ? C'est pourquoi, il est primordial à mes yeux, que la bibliothèque soit un endroit agréable où il fait bon passer du temps et abolir l'image d'un lieu triste et poussiéreux.....

Mais qu'en pensent nos petites têtes blondes ? Pour le savoir voici les commentaires des élèves de maître Louis, classe 3 P.

nouveau systeme informatique

La bibliothèque de Saillon a été l'une des premières petites bibliothèques à être informatisée. Elle débute avec un programme nommé «Amélie».

Aujourd'hui, elle est équipée d'un nouveau matériel mais également d'un programme de haute gamme le «Net Biblio». Il est non seulement efficace pour la gestion mais indispensable pour la mise en réseau de notre bibliothèque. Comme vous le savez déjà, nous sommes membre du réseau des bibliothèques valaisannes. Par le biais du Web, ce service vous donne la possibilité de consulter notre catalogue mais également celui de toutes les bibliothèques valaisannes. Vous avez ainsi libre accès à la liste des

J'aime la bibliothèque car Marie Jo nous aide à choisir des livres.
la bibliothèque est très belle.
Lucie

Pour moi, la bibliothèque c'est génial car c'est un lieu de silence où on peut lire tranquillement. J'adore Marie-Jo parce qu'elle est super gentille.
Rimic

J'aime la bibliothèque car j'aime bien lire et je croque dans les livres.
Julien

livres et pouvez faire une demande de prêt en ligne. Sur un simple clic, le document choisi vous parviendra, par courrier, directement à votre domicile.

Je vous rappelle que la bibliothèque met à disposition de ses lecteurs un poste internet sur lequel vous pouvez surfer à votre guise.

nouveau label de qualité

Depuis avril 2012, la bibliothèque a obtenu le label de qualité «Bibliovalais Excellence». Voici brièvement en quoi consiste ce label BVE.

BVE est un système qui contribue au développement de la qualité des bibliothèques valaisannes. Son but est de fournir aux bibliothèques certifiées des outils facilitant leur travail dans leur gestion journalière et annuelle, en particulier dans leurs relations avec leurs usagers et autorités. BVE utilise les outils développés par l'Association Valais Excellence créée en 2005 par l'Etat du Valais, Valais Tourisme et les associations faitières de l'économie valaisanne.

Pour ma part, cela a été une belle et enrichissante expérience. Avoir pu offrir ce label de qualité à la bibliothèque de Saillon me laisse une belle satisfaction.

Pour terminer, je souhaite remercier les autorités communales pour la confiance qu'ils me témoignent depuis plus de 20 ans. Merci également à toutes les lectrices et lecteurs qui sont l'âme de cette bibliothèque et les acteurs de ce petit poème.

J'aime la bibliothèque car...
Marie-Jo nous accueille toujours
avec le sourire.
Tatiana Nunes

J'aime la bibliothèque car, on a
beaucoup de game over et d'autre BD.
Je l'aime aussi car M. Louis nous lit.
Rodrigo

J'aime la bibliothèque car...
M. Louis nous lit beaucoup de livres
intéressants.
Tatiana Nunes

Pour moi, la bibliothèque c'est tout
d'abord un lieu de silence. Marie-Jo
nous accueille toujours avec le sourire.
Antoine A.

Pour moi, la bibliothèque c'est
génial car j'aime lire
Loïc Binuela

J'aime la bibliothèque car la
lumière est merveilleuse et chaude.
Flora

J'aimerais y travailler
car je craque pour les
livres.
Cosette

J'aime aller à la bibliothèque car Marie-Jo
est très gentille et elle nous accueille avec un
grand sourire. Elle nous donne de son temps et je
l'aime bien.
Michael Roduit

Les livres sont mon refuge par temps incertains,
L'exutoire au moindre de mes chagrins.
Ils m'emportent ailleurs, dans une autre vie,
Au fil des pages vogue mon esprit.
Je prends alors la place de l'héroïne,
M'imprégnant de ses pensées, je m'imagine
Vivre ses aventures, ses voyages, ses amours.
Lire c'est tenir l'univers dans ses mains
Le découvrir et l'explorer passionnément avec son imagination
C'est reconnaître l'autre dans sa diversité et
C'est prendre le temps de se connaître soi-même.
Une heure de lecture dissipe tous mes maux
Car le monde des livres est bien plus beau.

Marie-Jo Roduit

mérite sportif 2011



Madame Tanya Diem-Faiss est de nationalité suisse et autrichienne. Elle a élu domicile à Saillon depuis novembre 2008 où elle a épousé M. Raphaël Faiss en août 2011.

Tanya enseigne le sport et l'histoire au cycle d'orientation ainsi que le roller inline et le ski de fond à l'université de Lausanne. Elle est également entraîneur de natation au club de triathlon de Pully.

Cette sportive de haut niveau à un palmarès impressionnant :

- championne suisse de triathlon 2007;
- championne romande de cyclisme sur route en 2005 et en 2008;
- championne du monde de patinage de vitesse sur route en 2001.

Elle a également obtenu des 2ème et 3ème places dans d'autres courses suisses ou étrangères.

Le 4 septembre 2011, à l'occasion du duathlon longue distance, l'athlète Tanya a remporté le titre de championne du monde dans sa catégorie (7ème rang toutes catégories confondues).

Elle a effectué les 10 km à pied, 150 km de vélo et à nouveau 30 km à pied en 7h42. Les meilleurs duathlètes, tant masculins que féminins, ont bataillé sur un parcours très exigeant avec plus de 1600 m. de dénivelé positif à vélo et 800 m à pied.

Le plaisir de se sentir en forme, le goût des bonnes chaires et des vins de Saillon après l'effort et la chance de pouvoir évoluer dans la nature sont les récompenses qu'elle retire de ses passions.

Pour son titre de championne du monde de duathlon, la commune de Saillon lui a remis le mérite sportif 2011.

Roland Moret, vice-président

ABS présente son tout nouveau service

Visite de courtoisie auprès des malades hospitalisés et à domicile

Si vous désirez recevoir une visite à l'hôpital ou chez vous, appelez

Meier Heidi

027 744 44 43 / 079 425 63 12

Nous sollicitons l'aide de toute la population pour nous informer de l'hospitalisation de vos proches, amis et connaissances qui désirent recevoir la visite de notre bénévole.

abs@saillon.ch



la richesse des sociétés locales



Trois générations en concert.

La liste complète des sociétés locales de Saillon avec les personnes à contacter se trouve sur le site : www.saillon.ch

On entend quelques fois évoquer avec nostalgie un temps où les relations étaient plus simples, plus humaines peut-être, en se rappelant les soirées à discuter avec ses voisins dans les rues du village.

En ce siècle où les relations informatiques hertziennes ou numériques ont une place prédominante dans nos échanges, à l'heure où nous passons une partie de la journée à parler à une machine électronique (téléphone cellulaire ou ordinateur) ou à écrire sur un clavier pour communiquer, point besoin de nostalgie, ni de renoncer à ces techniques modernes de communication, (qui, ma foi, ont leur raison d'être dans notre civilisation) pour retrouver des relations plus authentiques.

Car qu'on se le dise, Saillon est riche. Riche en sociétés, sportives, culturelles ou artistiques, dévouées à la jeunesse, à la solidarité envers les personnes malades ou isolées, à la défense du patrimoine ou à la promotion du village et de ses ressources, et cætera. Il n'y a pas d'âge pour participer et enrichir une société de sa présence. Il suffit d'avoir envie de partager un intérêt et de s'ouvrir aux autres.

La société locale ! Enfin un investissement rentable loin devant celui du Cac 40, du Dow Jones ou du Nasdaq. C'est un investissement sur les compétences humaines. Les enjeux de participation, de convivialité, d'amitié, et d'entraide sont plus importants que les enjeux financiers. La société locale est un lieu où chacun peut apporter ou exercer ses talents et même en découvrir d'autres.

Dans une société chaque personne est une richesse. Chacun est le bienvenu et peut y trouver son épanouissement. Il y a de la place pour tout le monde. Chaque membre a son importance que ce soit en tant que membre passif ou actif, que ce soit pour les tâches administratives, la participation aux manifestations ou tout simplement pour y passer un bon moment. S'il y a compétitivité ce n'est point contre l'autre mais pour que le groupe se surpasse dans ses prestations ou ses manifestations.

Quand les sociétés organisent une manifestation, la somme des talents n'est pas chiffrée en francs mais en enthousiasme et en plaisirs partagés avec tout le village et ses hôtes. Loin des réseaux sociaux ou les sites de rencontres une société villageoise est un lieu d'échange, de partage, de rencontre et d'amitiés...et quelquefois d'amour où chacun apprend à connaître l'autre au fil du temps.

C'est aussi un lieu où l'on rencontre des personnes en dehors du cercle professionnel ou familial, une ouverture sur les autres où la passion fait fi de la hiérarchie, des querelles politiques ou de clochers. Les nouveaux habitants de Saillon y seront accueillis avec bienveillance.

Au-delà du plaisir de se retrouver autour d'une même passion, d'autres enjeux se jouent autour de la construction du lien social entre les générations, les classes sociales et les différentes communautés. Ce lien est indispensable à la cohésion sociale, au dynamisme et à la renommée d'un village.

Il arrive d'entendre des personnes demander « Que fait la commune pour nous... ? », alors qu'il serait, peut-être, plus constructif de se demander qu'est-ce que je fais pour mon village et ses habitants et d'agir dans ce sens. Alors gens de Saillon qui souhaitez habiter dans un village dynamique où il fait bon vivre, rejoignez nous dans nos sociétés et retrouvez le sens de la vie villageoise.

Pour la commission des affaires sociales, Philippe Hessemann

fanfare la Grand Garde - école de musique

La fanfare La Grand Garde fait partie intégrante de la vie sociale de notre village depuis 2006.

Elle rassemble des musiciens amateurs de tous âges aimant la musique, particulièrement la musique de cuivres, et appréciant la vie en société.

Nos 40 musiciens – sur un total de 57 membres – se retrouvent tout au long de la saison musicale, d’octobre à juin, pour des répétitions et des représentations diverses.

- Notre société anime ainsi la vie villageoise de Saillon par ses concerts et ses aubades.
- Elle participe à la vie religieuse de notre paroisse en accompagnant les cérémonies ou en jouant lors des processions.
- Elle participe également à des fêtes de musique régionales et à des défilés.

Le répertoire de notre fanfare est riche et très varié allant de la musique populaire au classique, de la variété au jazz, des musiques de films en passant par des compositions spécifiques au monde du brass band.



Si notre fanfare cherche constamment à améliorer la qualité musicale de ses prestations, les musiciennes et musiciens souhaitent avant tout se faire plaisir et, bien entendu, faire plaisir à leurs auditeurs. Les membres de notre société privilégient un esprit de camaraderie, de rencontres, de convivialité et d’amitié.

L’école de musique de la fanfare fait partie intégrante de la société.

Le but principal de cette structure est d’encadrer les jeunes – ou moins jeunes – musiciennes et musiciens, afin de leur offrir de solides connaissances musicales et de développer leur goût pour la musique. Durant sa formation, l’élève va gravir les échelons qui le conduiront peu à peu dans les rangs de la Grand Garde.

Ainsi il pourra bénéficier de l’esprit de camaraderie, de rencontres, de convivialité et d’amitié que tente d’insuffler notre société. Une vraie école de vie !

L’école de musique propose des cours d’instruments de cuivre (cornet, trompette, alto, euphonium, trombone, etc.) et de percussion (batterie, claviers, tambour, etc.) sous la responsabilité de professeurs de musique professionnels diplômés et reconnus dans le monde des fanfares du Valais central.

Les cours, d’une durée de 40 minutes par semaine, sont partagés entre solfège et pratique de l’instrument. Ces derniers étant fournis par la société contre bons soins.



Voici quelques informations concrètes :

Qui ? Notre école de musique regroupe toutes les personnes, jeunes ou moins jeunes, intéressées à découvrir la musique. Toutes les classes d'âge y sont représentées, depuis la 1^{ère} année primaire jusqu'aux adultes

Où ? Les cours ont lieu dans les locaux de la fanfare ou du centre scolaire de Saillon

Quand ? En fin de journée, le mercredi après-midi ou à convenir

Combien ? Les coûts sont définis selon une clé de répartition entre les parents et la fanfare

D'autres questions ? Philippe Terrettaz, responsable de notre école de musique, se tient volontiers à votre disposition au n° 027 / 744.22.25 ou par mail : philippe@saillon.ch

L'idée vous tente, pour vous ou pour votre enfant ? N'hésitez pas à rejoindre notre structure !

Dès l'automne prochain, notre fanfare organisera une nouvelle période de formation pour débutants ou pour initiés.

C'est avec grand plaisir que nous vous y accueillerons !

Pour tout autre renseignement au sujet de la fanfare la Grand Garde, les membres du comité que voici se tiennent également à votre disposition :

- | | | |
|--|---------------|---------------------------|
| • Franck Roudit, Président | 079 418 06 29 | franck.roudit@saillon.ch |
| • Cédric Giroud, Caissier | 079 246 17 72 | giroudcf@hotmail.com |
| • Philippe Mayencourt, Secrétaire | 079 707 86 83 | philmayencourt@saillon.ch |
| • Jean-Charles Buchar,
Membre et Responsable des salles | 078 610 77 16 | |

Merci pour votre intérêt !

Au plaisir de vous rencontrer prochainement à l'occasion d'une de nos représentations.

*Fanfare La Grand Garde
Le Comité*

Site internet : www.grandgarde.ch



Sorties à venir :

Du lundi 6 au samedi 11 août 2012

Camp de musique pour les jeunes musiciens de notre fanfare

Dimanche 19 août 2012

Sortie annuelle de notre fanfare sous la forme d'une journée de détente

billet du directeur

En marche vers 2012-2013

La préparation de l'année 2012-2013 a déjà débuté vers la fin février de la présente scolarité.

En accord, avec le DECS, il a fallu procéder à la répartition des classes en fonction des effectifs prévisibles. Ainsi, à ce jour, nous restons à 8 classes primaires pour 177 Elèves ce qui représente une moyenne par classe de 22 unités et 3 classes enfantines pour 68 Elèves donc aussi une moyenne respectable de plus de 22 unités.

Certains changements sont à prévoir et à discuter pour l'attribution des classes suite au retour du Canada de notre Collègue Mallory Moret, du retour de Mlle Heidi Cox après une activité de 50% à Massongex, de la démission du Poste de Maîtresse ACM de Mme Anita Ferro, de quelques changements de taux d'activité ou de nominations particulières pour de nouveaux mandats de l'une ou l'autre Collègue.



Mes remerciements vont à toutes ces personnes qui ont œuvré avec compétence et dévouement dans notre Centre scolaire, à celles qui vont relever de nouveaux défis, à celles qui font preuve de mobilité pour repourvoir ou compléter certains postes. C'est avec plaisir que je prends acte de la nomination de Mme Aline Chevalley de Salvan au poste de Maîtresse ACM. Notre nouvelle Collègue a aussi les compétences et l'autorisation pour l'enseignement des autres disciplines de l'Ecole primaire.

Remerciements

Si il est de coutume que le Directeur adresse des remerciements en fin d'année, pour une fois, je souhaite porter à votre connaissance que l'Ecole, un Centre scolaire, est un lieu où collaborent, se rencontrent, décident des

groupes de Personnes et de Représentants ou Représentantes d'Institutions diverses. Ces collaborations s'exercent dans différents domaines allant de l'organisation des activités sportives, de l'accueil des Personnes du 3e Age, des cours particuliers pour les enfants en difficultés scolaires, de la formation du Personnel enseignant, des locaux et du matériel scolaires...

Voici une liste des Personnes participant à la bonne marche de l'Ecole :

Les Représentants du DECS, en particulier M. L'Inspecteur Jean-Daniel Métrailler, Les Autorités communales par Mme Alba Mesot, Présidente et M. Charles-Henri Thurre, Conseiller et Pdt de la Commission scolaire et leurs Collaborateurs, Tous les Parents des Elèves du Centre scolaire, M. le Directeur du CO de Leytron, M. le Directeur des Ecoles de Martigny et M. Pierroz comme Responsables des Enfants en « mesures renforcées » Mmes les Directrices et MM. les Directeurs des Communes voisines, Mmes et MM. les Membres de la Commission scolaire, Mmes et MM. de la HEPVs de St Maurice, Les Collaborateurs et Collaboratrices du CDTEA de Martigny, psychologues, logopédistes... M. Eichorn, directeur

de la crèche-UAPE de Saillon, M. le Médecin scolaire et Mmes les Infirmières du CMS de Saxon, MM. les Curés de la Paroisse, Mme et MM. les animateurs pastoraux des Eglises catholiques et protestantes Mmes et MM. Les Membres de la Chambre pupillaire, M. le Directeur de l'OPE (Office de la protection de l'Enfance) Mmes et MM. du Comité du Ski-Club et de l'«Ecole des neiges» Mmes et MM. du Comité de la «Bayardine» et des Fêtes médiévales, La Direction des Bains de Saillon, L'OCVS (organisation cantonale des secours), Mme Marie-Jo Roduit, Responsable de la Bibliothèque, Mes Collègues du Personnel enseignant, Mme l'Enseignante de l'«Ecole portugaise», MM. de la Police des «Deux Rives», Mme la Responsable de l'Office du tourisme de Saillon, Mesdemoiselles les Stagiaires de la HEPVs, Mesdames et Messieurs les Remplaçantes et Remplaçants, M. Panchaud, Technicien communal, Madame Gaëlle Bruchez, Concierge principale et ses Collaboratrices, M. Christophe Luisier, Responsables des travaux et ses Collaborateurs, Mme et MM. les photographes scolaires, Mmes et MM. les Représentantes et Représentants de divers commerces locaux ou voisins pour les fournitures scolaires, le mobilier, l'entretien des machines, les fruits, l'alimentation, les boissons, les transports... Et les Personnes que j'aurais involontairement oubliées...

Et oui, encore mille mercis à toutes ces Personnes. Grâce à vous, notre Centre scolaire se fait dynamique, attrayant et tend vers toujours plus de qualité dans les divers domaines où il est appelé à collaborer, à se développer...

Bel été et bonnes vacances.

Jean-Marc Briguet, dir.

école bouge !

Peut-être, l'avez-vous entendu au loin ?

Le haut-parleur de l'école a vibré au son de la musique et de la voix d'une maîtresse que certains enfants cherchent encore aujourd'hui : au programme, 10 minutes par matinée de jonglage en rythme pour toute l'école en même temps.

1,2,3,...,6,7,8, cheminée, jumeaux, essuie-glace et huit à l'horizontale, tout cela agrémenté d'un pas de danse sur une musique de Bruno Mars. Pas facile, d'enchaîner, de coordonner ses mouvements et de respecter le rythme.

Pour concrétiser ce bel entraînement matinal, rendez-vous pour tous dans la cour d'école pour une belle cérémonie d'ouverture de joutes sportives. Au programme: 5 épreuves sur 2 matinées avec basket, courses d'estafette, parcours de coordination, jeu du frisbee et jeu du bâton.

La motivation, l'énergie furent les maîtres-mots de ces matinées. Bravo les enfants !

Si par hasard, vous entendez encore vibrer le haut-parleur, renseignez-vous et peut-être trouverez-vous la voix inconnue!

Louis Gingras, Marie-Christine Cheseaux, Heidi Cox et Doris Buchard



fête de l'asperge



La société de développement a organisé la première fête de l'asperge à Saillon. Afin de sensibiliser les enfants à ce produit, deux membres de cette société ont organisé une dégustation de cinq potages d'asperges ayant chacun une saveur différente.

Le but de cette dégustation était de faire découvrir aux enfants que chaque langue est différente et que chacun perçoit les saveurs à sa façon et également, que certaines zones de la langue sont plus sensibles que d'autres à certaines saveurs. Les potages dégustés étaient sucré, salé, sucré-salé, acide et amer.

Les réactions des élèves furent intéressantes, ils ont tous reconnu les différentes saveurs mais les ont appréciés de manières très dissemblables. L'exercice fut réussi et eut du succès auprès des enfants, comme vous pouvez le constater.

Christiane Monziona Doris Buchard et la classe de 2P-3P

ABS à l'école

Jeux, lotos, promenades, cuisine,... autant d'activités qui rythment le mardi après-midi de l'ABS (Association des Bénévoles de Saillon).

Tous ces moments, propices à la rencontre, permettent à chacun d'échanger, de partager.

Le mardi après-midi 13 mars, les enfants des classes de 1ère et 2ème primaires avaient réservé un accueil mélodique aux personnes de l'ABS.

Un moment particulier d'émotions s'est joué cette journée-là.

Les élèves avaient un peu d'appréhension à l'idée de se donner en spectacle devant des personnes peu connues. Ils se sont exercés à plusieurs reprises pour déclamer les poèmes et chanter du mieux possible. Certains se sont faits beaux pour cet événement hors du commun : chemise, coupe de cheveux étudiée pour l'occasion,... D'autres avaient préparé des questions qui les turpinaient quant à la vie de l'époque à l'école.

Et l'après-midi s'est passé : ils ont chanté, ils ont récité leurs poèmes, ils ont servi le goûter, ils ont posé leurs questions et ils ont surtout écouté avec admiration les réponses à leurs interrogations.

Merveilleux moment de simplicité et de complicité ! Voilà comment les différentes générations se sont côtoyées et apprivoisées l'espace de quelques heures.

Alors Merci aux personnes âgées qui ont osé le déplacement à l'école et Merci aux enfants pour leur admirable présence !

Les maîtresses de 1P-2P



notre année d'échange au Québec

Les choses sérieuses ont commencé avec la question que Jonathan, un de mes élèves de 2ème primaire, m'a posée après que je me suis présentée, le premier jour d'école : « Est-ce que tu parles français ? » C'est vrai qu'au Québec ce sont les Suisses qui ont l'accent !

Au début, il nous a fallu prendre de nouvelles habitudes: mettre des bleuets sur les crêpes du petit déjeuner et développer de nouveaux réflexes pour éviter les piqûres des maringouins et les subtiles odeurs des mouffettes...

Puis l'année s'est écoulée à la vitesse de l'éclair entre les splendides couleurs de l'automne, les tempêtes de neige, les dégustations de tarte à la cabane à sucre... Nous voilà à quelques semaines de notre retour en Suisse avec les merveilleux souvenirs des rencontres et des découvertes faites dans cette magnifique région.

Cette année fut un véritable cadeau pour notre famille; nous avons savouré chaque instant, même quand le mercure descendait sous les -25 degrés.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de vivre cette belle aventure, en particulier Louis : nous n'aurions pu rêver d'un partenaire plus sympathique, comme vous avez pu sûrement le constater !

La famille Moret



une année exceptionnelle !

Je veux trouver les mots justes pour vous exprimer toute ma gratitude.

Saillon, une communauté accueillante où il a fait bon vivre au gré des saisons.

Vous m'avez permis de vivre des moments riches en émotion. Ici, où la nature explose dans toute sa splendeur, j'ai tissé des liens qui traverseront l'océan. Vous m'avez ouvert toutes grandes les portes de vos maisons et partagé avec moi vos coutumes et traditions...des Fêtes Médiévales...à la course de la Ste-Catherine...à l'École des neiges...à la Patrouille des Glaciers...à la cueillette et dégustation d'asperges... sans oublier une fête mémorable pour marquer mon passage vers la cinquantaine !!

Saillon, une communauté dont je serai fier de parler. Vous avez maintenant un ambassadeur au Québec. Je veux remercier mes collègues qui m'ont accueilli et qui ont partagé avec moi leur pédagogie et leur savoir-faire. Merci à mes élèves avec qui j'ai partagé mon savoir et beaucoup de bons moments et à leurs parents de la confiance témoignée. Merci à mes voisins sur qui j'ai pu compter à tout moment. Merci à mes amis et à toute la communauté de Saillon pour tous ces moments de pur bonheur !

Je vous dis maintenant au revoir et à bientôt !

Maître Louis



Au fil des mois et des saisons...



Voici quelques peintures et bricolages réalisés durant l'année scolaire par les mains agiles des enfants des classes enfantines. **Bravo à tous ces artistes !**

